



23 rue Pasteur 77510 REBAIS
Tél. 01.64.04.51.37-Fax. 01.64.20.92.21
E-mail. accueil@s2e77.fr

Envoyé en préfecture le 30/09/2022
Reçu en préfecture le 30/09/2022
Publié le 03/10/2022
ID : 077-200087021-20220930-2022_DCS_019-BF

Délibération N° 2022-019
Date de convocation : 16 septembre 2022
Nombre de délégués en exercice : 132
Nombre de délégués présents : 82
Nombre de suffrages : 85

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

OBJET : N° 2022- 019 Budget supplémentaire 2022 Régie SNE 77

L'an deux mil vingt-deux le vingt-six septembre, à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle polyvalente de Chailly en Brie, sous la Présidence de Mme Claire CRAPART, Présidente,

Présents :

Communauté de Communes des deux Morin :

*BEAUJEAN Serge, titulaire – BONTOUR Thierry, titulaire – BUTET Gérard, titulaire – CHAMPENOIS Christian, titulaire – CLAY Deborah, titulaire – DE VESTELE Philippe, titulaire – DENEUFBOURG Sandrine, titulaire – EUGENE Jean-Baptiste, titulaire – FRISSON Thierry, titulaire – GILBIN Catherine, titulaire – GRENET-LAFFONT Denis, titulaire – JORAND Michel, titulaire – LEGRAND Michel, titulaire – LEGROS Lionel, titulaire – LUQUOT Gil, titulaire – PAIX Josiane, titulaire – PEIGNOT Pierre, titulaire – PHILIPPE Jean-Marie, titulaire – TALFUMIER Daniel, titulaire – THIEBLEMONT Gilles, titulaire – BROSSARD Daniel, suppléant
GOBINOT José, suppléant- LECOQ Claude, suppléant - RENAULT Gilles, suppléant*

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

CALUCH Laurent, titulaire - DUBECQ Dominique, titulaire – ESCULIER Dorys, titulaire - FARIVAR Parastou, titulaire – GUILLETTE Christine, titulaire – HUBERT Joël, titulaire – LEMAIRE Ingrid, titulaire – VAN LANDEGHEM Jean-Marie, titulaire – HIERNARD Thierry, Suppléant - PATIN Jean-Raymond, suppléant – VERAGEN Catherine, suppléante

Communauté de Communes du Provinois :

*AGNUS Didier, titulaire – BLANCHARD Flavien, titulaire - BONICI Claude, titulaire – BOULET Christine, titulaire - BOULLOT Alain, titulaire – BOURDON Louis, titulaire – CAUMARTIN Pierre, titulaire – CRAPART Claire, titulaire – de BISSCHOP Bertrand, titulaire - de MEULENAERE Alexandre, titulaire – FABRE Dominique, titulaire – GALAND Yvette, titulaire – LEBAT Patrick, titulaire - NAVARETTE Antonio, titulaire – PANNIER Michèle, titulaire – PELLICIARI Bruno, titulaire – PERNEL Fabien, titulaire – PERRIN Catherine, titulaire – SIMONY Jacques, titulaire - VOISEMBERT Pierre, titulaire – BELLACHE Chantal, suppléante
GALLOIS Catherine, suppléante*

Communauté de Communes du Bassée Montois :

CHÂINEAU Francis, titulaire - CHAPLOT Jean-Luc, titulaire – DELETTRE Isabelle, titulaire – FORET Sylvie titulaire – FORGET Michel, titulaire - GAUCHER Olivier, titulaire – GAY Colette, titulaire - GIMENO Isabelle, titulaire – JAMBUT Gérard, titulaire – KLEINRICHERT Patrice, titulaire – LAMOTTE Xavier, titulaire – LEPATRE Michel, titulaire – LUCE Laure, titulaire – MARTIN José, titulaire – MENARD Sophie, titulaire – PARQUET Véronique, titulaire – PATUREAU Pascal, titulaire – PODOROJNIY Anastasia, titulaire – RAY Daniel, titulaire – REMBLIER Stéphane, titulaire – SAINT-



CENE Christine, titulaire – TAUSTE Pedro, titulaire – THIENARD Gérard, titulaire – BALLAGUET Jean-Pierre, suppléant -

Commune de Vieux Champagne :

Commune de Vanville :

Commune de Saint Just en Brie :

CAFFIAUX Thomas, titulaire –

Excusés :

Communauté de Communes des deux Morin :

CASSAGNE Philippe, titulaire - GUIGNIER Marie-France, titulaire -MICHELOT Bernard, titulaire - MONBEIG Pierre-Dominique, titulaire

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

GELSUMINI Patrick, titulaire -VEIL Cathy, titulaire

Communauté de Communes du Provinois :

BAALI CHERIF Cherifa, titulaire –BACHELET Stéphane, titulaire -CANAPI Marie-Pierre, titulaire - CHARPENTIER Cécile, titulaire

Communauté de Communes du Bassée Montois :

CARRASCO Alain, titulaire – JOUNIAUX Olivier, titulaire –LAWSON Latevi, titulaire – PERNET Roger, titulaire - SIMON Dominique, titulaire

Commune de Vieux Champagne :

Commune de Vanville :

LABATUT Jean-Luc, titulaire

Commune de Saint Just en Brie :

Absents :

Communauté de Communes des deux Morin :

BERTHOMIER Gérard, titulaire - CHERON Emmanuel, titulaire - DECUYPER Jérôme, titulaire LAPLAIGE Didier, titulaire - OUVRE Michel, titulaire - PRON Philippe, titulaire - VAN DER SCHUEREN James, titulaire

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

BRODARD Yves, titulaire - CARLIER Dominique, titulaire - COIBION Frédéric, titulaire - DOMARD Muriel, titulaire - GOBARD Éric, titulaire - MENNEGAULT Corinne, titulaire SALA Patrick, titulaire

Communauté de Communes du Provinois :

ARTHUR Olivier, titulaire – BANNE Pascal, titulaire – BONTOUR Alain, titulaire - COGYNYL Gérard, titulaire - DAVY Jérôme, titulaire - FASSELER Philippe, titulaire - HOTIN LETANG Julie, titulaire - LEFEVRE Christophe, titulaire - MARCHAND François, titulaire -MAZZUCHELLI Olivier, titulaire - MILLET Jérôme, titulaire - PERRINO Fabien, titulaire - PIERRU Hugo, titulaire - ROCIPON Jean-Pierre, titulaire - VICQUENAULT Nadège, titulaire

Communauté de Communes du Bassée Montois :

BEAULIEU Raphaël, titulaire – BERTRAND Luc, titulaire – CARELLA Cyril, titulaire – de ROUX Julie, titulaire – FASSIER Delphine, titulaire - FLAMEY Francis, titulaire - FLON Martine, titulaire -LABONNE Bernard, titulaire – POULAIN Michel, titulaire – QUÉRÉ Catherine, titulaire – SIVANNE Evelyne, titulaire – VERRIER Didier, titulaire – VILLIERS Nadine, titulaire

Commune de Vieux Champagne :

MEDJANI Nadia, titulaire

Commune de Vanville :

Commune de Saint Just en Brie :



Pouvoirs :

*BACHELET Stéphane, titulaire à Mme Crapart Claire
LEMORE Christine, à Mme FORET Sylvie,
PERNET Roger à M LAMOTTE Xavier*

Etaient invités : B. CARRÉ, C. BOURILLON, A. DELALOT, M. MOUMAS, AA SERVAZEIX

Secrétaire de Séance : HIERNARD Thierry

OBJET : N° 2022- 019 Budget supplémentaire 2022 Régie SNE 77

Vu le vote du budget primitif 2022 le 24 janvier 2022, sans reprise des résultats de clôture de l'exercice 2021,

Vu la nécessité d'affecter les résultats,

Vu la situation budgétaire de certains articles et chapitres, il est proposé le Budget Supplémentaire comme présenté en annexe,

Vu la présentation du budget supplémentaire

Le budget supplémentaire 2022 s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- Section de fonctionnement :	1 656 289,22 €
- Section d'investissement :	1 142 219,81 €
	<hr/>
Soit un Budget global de	2 798 509,03 €

Et porte le budget total de la Régie SNE77 à :

- Section de fonctionnement :	7 041 169,22 €
- Section d'investissement :	1 565 219,81 €
	<hr/>
Soit un Budget global de	8 606 389,03 €

Après délibération, le comité syndical ADOPTE à l'unanimité le Budget Supplémentaire 2022

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente,
Claire CRAPART
(signature électronique)

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20008702100024	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune S2EAN- REGIE SNE77
--	--

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES PROVINS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget supplémentaire (3)

BUDGET : Budget Annexe S2E77 - REGIE SNE 77 (3)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	24
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	25
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	26
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	27
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	28
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	29
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	32
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	33
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 656 289,22	102 100,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 554 189,22
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 656 289,22	1 656 289,22

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	787 289,22	1 142 219,81
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	135 548,61	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 219 381,98	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 142 219,81	1 142 219,81

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 798 509,03	2 798 509,03
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	2 320 140,00	0,00	114 000,00	114 000,00	2 434 140,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 851 500,00	0,00	0,00	0,00	1 851 500,00
014	Atténuations de produits	750 000,00	0,00	750 000,00	750 000,00	1 500 000,00
65	Autres charges de gestion courante	15 500,00	0,00	0,00	0,00	15 500,00
Total des dépenses de gestion des services		4 937 140,00	0,00	864 000,00	864 000,00	5 801 140,00
66	Charges financières	1 740,00	0,00	0,00	0,00	1 740,00
67	Charges exceptionnelles	13 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	18 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	10 000,00		0,00	0,00	10 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 961 880,00	0,00	869 000,00	869 000,00	5 830 880,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	223 000,00		826 639,22	826 639,22	1 049 639,22
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	200 000,00		-39 350,00	-39 350,00	160 650,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		423 000,00		787 289,22	787 289,22	1 210 289,22
TOTAL		5 384 880,00	0,00	1 656 289,22	1 656 289,22	7 041 169,22

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 041 169,22
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	40 500,00	0,00	25 000,00	25 000,00	65 500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 344 380,00	0,00	62 000,00	62 000,00	5 406 380,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
Total des recettes de gestion des services		5 384 880,00	0,00	95 000,00	95 000,00	5 479 880,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	7 100,00	7 100,00	7 100,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 384 880,00	0,00	102 100,00	102 100,00	5 486 980,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 384 880,00	0,00	102 100,00	102 100,00	5 486 980,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 554 189,22
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 041 169,22
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 210 289,22
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	397 000,00	135 548,61	787 289,22	787 289,22	1 319 837,83
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		407 000,00	135 548,61	787 289,22	787 289,22	1 329 837,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 000,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		16 000,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		423 000,00	135 548,61	787 289,22	787 289,22	1 345 837,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		423 000,00	135 548,61	787 289,22	787 289,22	1 345 837,83

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	219 381,98
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 565 219,81
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	354 930,59	354 930,59	354 930,59
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	354 930,59	354 930,59	354 930,59
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	354 930,59	354 930,59	354 930,59
021	Virement de la section d'exploitation (4)	223 000,00		826 639,22	826 639,22	1 049 639,22
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	200 000,00		-39 350,00	-39 350,00	160 650,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		423 000,00		787 289,22	787 289,22	1 210 289,22
TOTAL		423 000,00	0,00	1 142 219,81	1 142 219,81	1 565 219,81

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 565 219,81
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 210 289,22
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	114 000,00		114 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	750 000,00		750 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	-39 350,00	-39 350,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		826 639,22	826 639,22
	Dépenses d'exploitation – Total	869 000,00	787 289,22	1 656 289,22

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 656 289,22
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	922 837,83	0,00	922 837,83
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	922 837,83	0,00	922 837,83

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	219 381,98
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 142 219,81
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	25 000,00		25 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	62 000,00		62 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	8 000,00		8 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	7 100,00	0,00	7 100,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		102 100,00	0,00	102 100,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 554 189,22
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 656 289,22
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		-39 350,00	-39 350,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		826 639,22	826 639,22
Recettes d'investissement – Total		0,00	787 289,22	787 289,22

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	354 930,59
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 142 219,81
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 320 140,00	114 000,00	114 000,00
605	Achats d'eau	510 000,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	331 500,00	30 000,00	30 000,00
6062	Produits de traitement	70 000,00	30 000,00	30 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	235 000,00	30 000,00	30 000,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	0,00	0,00
6066	Carburants	70 000,00	20 000,00	20 000,00
6068	Autres matières et fournitures	108 000,00	5 000,00	5 000,00
611	Sous-traitance générale	103 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	32 400,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	33 000,00	10 000,00	10 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	40 000,00	0,00	0,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	55 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	40 000,00	5 000,00	5 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	13 000,00	15 000,00	15 000,00
6156	Maintenance	35 000,00	15 000,00	15 000,00
6161	Multirisques	46 990,00	0,00	0,00
6168	Autres	35 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	6 250,00	0,00	0,00
618	Divers	22 000,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	3 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	1 500,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	2 500,00	0,00	0,00
6248	Divers	30 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	0,00	0,00
6256	Missions	500,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	50 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	35 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	2 500,00	1 500,00	1 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 000,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	15 000,00	0,00	0,00
6288	Autres	102 500,00	-48 500,00	-48 500,00
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	2 000,00	0,00	0,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	275 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 851 500,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	110 000,00	0,00	0,00
6331	Versement de mobilité	17 000,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 000,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	860 000,00	0,00	0,00
6412	Congés payés	120 000,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	175 000,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	0,00	0,00
64141	Indemnité inflation	2 000,00	0,00	0,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	3 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	300 000,00	0,00	0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	20 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	200 000,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	8 500,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	28 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	750 000,00	750 000,00	750 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	750 000,00	750 000,00	750 000,00
65	Autres charges de gestion courante	15 500,00	0,00	0,00
6518	Autres	5 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	500,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 937 140,00	864 000,00	864 000,00
66	Charges financières (b) (8)	1 740,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 750,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-10,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	13 000,00	5 000,00	5 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6712	Amendes fiscales et pénales	2 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	8 000,00	5 000,00	5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	10 000,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	10 000,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		4 961 880,00	869 000,00	869 000,00
023	Virement à la section d'investissement	223 000,00	826 639,22	826 639,22
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	200 000,00	-39 350,00	-39 350,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	200 000,00	-39 350,00	-39 350,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		423 000,00	787 289,22	787 289,22
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		423 000,00	787 289,22	787 289,22
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 384 880,00	1 656 289,22	1 656 289,22

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 656 289,22
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	92,46
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	102,46
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-10,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	40 500,00	25 000,00	25 000,00
64198	Autres remboursements	40 500,00	25 000,00	25 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 344 380,00	62 000,00	62 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	3 385 000,00	0,00	0,00
70118	Autres ventes d'eau	75 000,00	0,00	0,00
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	275 000,00	0,00	0,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	750 000,00	0,00	0,00
704	Travaux	55 100,00	62 000,00	62 000,00
7068	Autres prestations de services	764 500,00	0,00	0,00
7087	Remboursement de frais	12 580,00	0,00	0,00
7088	Autres produits activités annexes	27 200,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	8 000,00	8 000,00
7588	Autres	0,00	8 000,00	8 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		5 384 880,00	95 000,00	95 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	7 100,00	7 100,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	1 000,00	1 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	100,00	100,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 500,00	1 500,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	4 500,00	4 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		5 384 880,00	102 100,00	102 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 384 880,00	102 100,00	102 100,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 554 189,22
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 656 289,22
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	10 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	10 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	397 000,00	787 289,22	787 289,22
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	40 000,00	40 000,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	0,00	30 000,00	30 000,00
21561	Service de distribution d'eau	305 000,00	-23 500,00	-23 500,00
2182	Matériel de transport	80 000,00	-33 500,00	-33 500,00
2183	Matériel de bureau et informatique	12 000,00	12 000,00	12 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	762 289,22	762 289,22
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		407 000,00	787 289,22	787 289,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	16 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		16 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		423 000,00	787 289,22	787 289,22
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		423 000,00	787 289,22	787 289,22

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	135 548,61
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	219 381,98
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 142 219,81
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	354 930,59	354 930,59
1068	Autres réserves	0,00	354 930,59	354 930,59
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	354 930,59	354 930,59
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	354 930,59	354 930,59
021	Virement de la section d'exploitation	223 000,00	826 639,22	826 639,22
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	200 000,00	-39 350,00	-39 350,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 600,00	21 650,00	21 650,00
28154	Matériel industriel	1 600,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	146 485,00	-61 000,00	-61 000,00
281561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	255,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	60,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	39 500,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	10 500,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		423 000,00	787 289,22	787 289,22
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		423 000,00	787 289,22	787 289,22
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		423 000,00	1 142 219,81	1 142 219,81

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 142 219,81
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					250 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					250 000,00									
1173618	CRCAM BRIE PICARDIE	27/01/2020	2019-12-31	10/06/2020	250 000,00	F		0,790	0,790	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					250 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		222 335,13				15 980,90	1 709,18	0,00	95,09	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		222 335,13				15 980,90	1 709,18	0,00	95,09	
1173618	N	0,00	A-1	222 335,13	13,25	F	0,790	15 980,90	1 709,18	0,00	95,09	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		222 335,13				15 980,90	1 709,18	0,00	95,09	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	222 335,13	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Ouvrages pour captage, transport et traitement eau potable	60	28/01/2019
L	Canalisations d'adduction d'eau potable	60	28/01/2019
L	Batiment durable Château Eau	50	28/01/2019
L	Installation de voirie	20	28/01/2019
L	Lagune et autres bassins géotextile	20	28/01/2019
L	Appareil de levage, ascenseur	20	28/01/2019
L	Agencement et aménagement de terrain	15	28/01/2019
L	Agencement et aménagement de Batiment	10	28/01/2019
L	Pompes, Appareils électromécaniques	10	28/01/2019
L	Equipements garage et ateliers	10	28/01/2019
L	Mobilier de Bureau	10	28/01/2019
L	Engins de travaux public	6	28/01/2019
L	Véhicules	6	28/01/2019
L	Frais d'études et d'insertion non suivis de réalisations	5	28/01/2019
L	Organe de régulation (électronique, capteur)	8	28/01/2019
L	Compteurs	15	28/01/2019
L	Appareil de laboratoire, de bureau, outillage, petit matériel	5	28/01/2019
L	Matériel informatique	3	28/01/2019
L	Logiciel	2	28/01/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 16 000,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		16 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	16 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	16 000,00	135 548,61	219 381,98	370 930,59

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 423 000,00	787 289,22	VI 787 289,22
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		423 000,00	787 289,22	787 289,22
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 600,00	21 650,00	21 650,00
28154	Matériel industriel	1 600,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	146 485,00	-61 000,00	-61 000,00
281561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	255,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	60,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	39 500,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	10 500,00	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	223 000,00	826 639,22	826 639,22

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	1 210 289,22	0,00	0,00	354 930,59	1 565 219,81

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	370 930,59
Ressources propres disponibles	VIII	1 565 219,81
Solde	IX = VIII – IV (5)	1 194 289,22

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	0,00	8,00	5,00	2,00	7,00
Secrétaire Administrative	C	6,00	0,00	6,00	3,00	2,00	5,00
Tech Régie	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Techn Facturation	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		23,00	0,00	23,00	13,00	9,00	22,00
Agent Clientèle	C	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
Agent de maintenance	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur Exploitation	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Electromécanicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable Adjoint Régie	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien eau-sig	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien production	C	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Technicien réseaux	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
aide opérateur réseaux	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
opérateur réseaux	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		31,00	0,00	31,00	18,00	11,00	29,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-2-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-2-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES


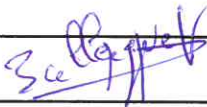
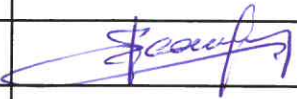

D

Nombre de membres en exercice : 132
 Nombre de membres présents : 82
 Nombre de suffrages exprimés : 85
 VOTES :
 Pour : 85
 Contre : 0
 Abstentions : -

Date de convocation : 16/09/2022

Présenté par (1), Clare Capant
 A le Charilly en Brie le 26/09/2022
 (1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Comite Syndicat
 A, le Charilly en Brie le 26/09/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AGGOUN Omar	
AGNUS Didier	
AMABLE Christelle	
ANCELLE Francis	
ANGLIO Laura	
ARTHUR Olivier	
BAALI CHERIF Cherifa	
BACHELET Stéphane	
BALDUCCI Alain	
BALLAGUET Jean-Pierre	
BANNE Pascal	
BARHER Pascal	
BARTHE Christiane	
BEAUJEAN Serge	
BEAULIEU Raphaël	
BELLACHE Chantal	
BENECH Jérôme	
BENOIST Alain	
BERTHEAU Florence	
BERTHEREAU Philippe	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Date de convocation :

Présenté par (1) ,


A le

(1) ,

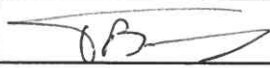

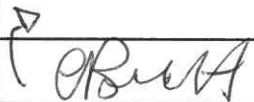
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le








Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AGGOUN Omar	
AGNUS Didier	
AMABLE Christelle	
ANCELLE Francis	
ANGLIO Laura	
ARTHUR Olivier	
BAALI CHERIF Cherifa	
BACHELET Stéphane	
BALDUCCI Alain	
BALLAGUET Jean-Pierre	
BANNE Pascal	
BARHER Pascal	
BARTHE Christiane	
BEAUJEAN Serge	
BEAULIEU Raphaël	
BELLACHE Chantal	
BENECH Jérôme	
BENOIST Alain	
BERTHEAU Florence	
BERTHEREAU Philippe	


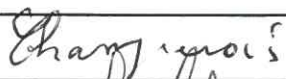




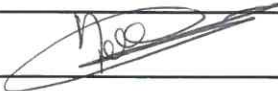
IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

BERTHOMIER Gérard	
BERTRAND Luc	
BESSIERE Maryvonne	
BIGOT Jean-Yves	
BLANC Chrystelle	
BLANCHARD Flavien	
BONICI Claude	
BONTOUR Alain	
BONTOUR Thierry	
BOUCHASSON Dominique	
BOULET Christine	
BOULLOT Alain	
BOURDON Louis	
BOUTONNET Estelle	
BOUVRAIN Xavier	
BROCHOT Sandrine	
BRODARD Yves	
BROSSARD Daniel	
BUOT Julie	
BUTET Gérard	
CAFFIAUX Thomas	
CALUCH Laurent	
CANAPI Marie-Pierre	
CAPMARTY André	
CAPOEN Pascal	
CARELLA Cyril	
CARLIER Dominique	
CARRASCO Alain	
CARVALHO Sandra	




IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

BERTHOMIER Gérard	
BERTRAND Luc	
BESSIERE Maryvonne	
BIGOT Jean-Yves	
BLANC Chrystelle	
BLANCHARD Flavien	
BONICI Claude	
BONTOUR Alain	
BONTOUR Thierry	
BOUCHASSON Dominique	
BOULET Christine	
BOULLOT Alain	
BOURDON Louis	
BOUTONNET Estelle	
BOUVRAIN Xavier	
BROCHOT Sandrine	
BRODARD Yves	
BROSSARD Daniel	
BUOT Julie	
BUTET Gérard	
CAFFIAUX Thomas	
CALUCH Laurent	
CANAPI Marie-Pierre	
CAPMARTY André	
CAPOEN Pascal	
CARELLA Cyril	
CARLIER Dominique	
CARRASCO Alain	
CARVALHO Sandra	

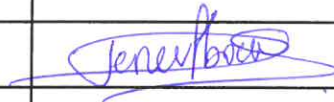

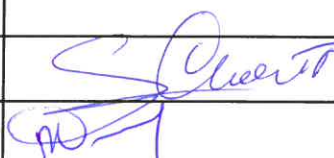

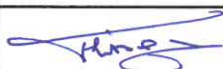
IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

CASSAGNE Philippe	
CASTAING Denis	
CAUMARTIN Pierre	
CHAIANEAU Francis	
CHAMPEL Jean	
CHAMPENOIS Christian	
CHAPLOT Jean-Luc	
CHARLE Daniel	
CHARPENTIER Cécile	
CHAUMONT Jacques	
CHERON Emmanuel	
CIOTTI Martine	
CLAY Déborah	
CLOOTENS Hervé	
COGNYL Gérard	
COIBION Frédéric	
COLLIGNON Daniele	
CRAPART Claire	
DAL PAN Gilbert	
DANE James	
DAVY Jérôme	
DE BISSCHOP Bertrand	
DE CLERCK Christophe	
DE MEULENAERE Alexandre	
DE ROUX Julie	
DE VESTELE Philippe	
DECUYPER Jérôme	
DELETTRE Isabelle	
DELPUECH Laurent	



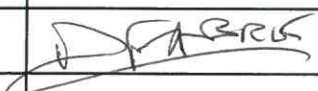
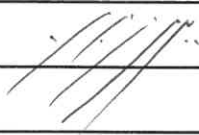


IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

CASSAGNE Philippe	
CASTAING Denis	
CAUMARTIN Pierre	
CHANEAU Francis	
CHAMPEL Jean	
CHAMPENOIS Christian	
CHAPLOT Jean-Luc	
CHARLE Daniel	
CHARPENTIER Cécile	
CHAUMONT Jacques	
CHERON Emmanuel	
CIOTTI Martine	
CLAY Déborah	
CLOOTENS Hervé	
COGNYL Gérard	
COIBION Frédéric	
COLLIGNON Daniele	
CRAPART Claire	
DAL PAN Gilbert	
DANE James	
DAVY Jérôme	
DE BISSCHOP Bertrand	
DE CLERCK Christophe	
DE MEULENAERE Alexandre	
DE ROUX Julie	
DE VESTELE Philippe	
DECUYPER Jérôme	
DELETTRE Isabelle	
DELPUECH Laurent	


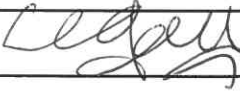
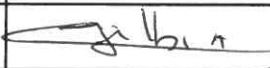

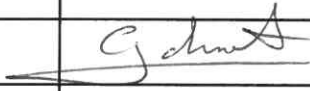

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

DEMAISON Laurent	
DEMONCY Claude	
DENEUBOURG Sandrine	
DENORMANDIE Roger	
DESESSARD Martine	
DHOOSCHE Sylvette	
DOMARD Muriel	
DORMION Jean-Claude	
DOS SANTOS Jacques	
DUBECQ Dominique	
DUCOUP Thierry	
ESCULIER Dorys	
EUGENE Jean-Baptiste	
FABRE Dominique	
FABRY Marc	
FADIN Joël	
FARIVAR Parastou	
FASSELER Philippe	
FASSIER Delphine	
FLAMEY Francis	
FLON Justine	
FLON Martine	
FORET Sylvie	
FORGET Michel	
FRANCO Evelyne	
FRISSON Thierry	
GALAND Yvette	
GALLOIS Catherine	
GARNIER Olivier	

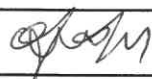


IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

DEMAISON Laurent	
DEMONCY Claude	
DENEUFBOURG Sandrine	
DENORMANDIE Roger	
DESESSARD Martine	
DHOOSCHE Sylvette	
DOMARD Muriel	
DORMION Jean-Claude	
DOS SANTOS Jacques	
DUBECQ Dominique	
DUCOUP Thierry	
ESCULIER Dorys	
EUGENE Jean-Baptiste	
FABRE Dominique	
FABRY Marc	
FADIN Joël	
FARIVAR Parastou	
FASSELER Philippe	
FASSIER Delphine	
FLAMEY Francis	
FLON Justine	
FLON Martine	
FORET Sylvie	
FORGET Michel	
FRANCO Evelyne	
FRISSON Thierry	
GALAND Yvette	
GALLOIS Catherine	
GARNIER Olivier	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

GAUCHER Olivier	
GAUFILLIER Dominique	
GAY Colette	
GELSUMINI Patrick	
GERMANN Françoise	
GILBIN Catherine	
GIMENO Isabelle	
GIRAUDOT Francis	
GOBARD Eric	
GOBINOT José	
GODRON Guy	
GRAIN Thierry	
GRENET-LAFFONT Denis	
GRYMONPREZ Jean	
GUELARD Olivier	
GUERINOT Laurence	
GUERTAULT Jacky	
GUIGNIER Marie-France	
GUILLETTE Christine	
GUILVERT Pascal	
GUIZOUARN François	
HANNETON Alain	
HERMANS Emeric	
HIENARD Thierry	
HORVATH Pascal	
HOTIN-LETANG Julie	
HOUDAYER Sébastien	
HOUE Nicolas	
HUBERT André	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

GAUCHER Olivier	
GAUFILLIER Dominique	
GAY Colette	
GELSUMINI Patrick	
GERMANN Françoise	
GILBIN Catherine	
GIMENO Isabelle	
GIRAUDOT Francis	
GOBARD Eric	
GOBINOT José	
GODRON Guy	
GRAIN Thierry	
GRENET-LAFFONT Denis	
GRYMONPREZ Jean	
GUELARD Olivier	
GUERINOT Laurence	
GUERTAULT Jacky	
GUIGNIER Marie-France	
GUILLETTE Christine	
GUILVERT Pascal	
GUIZOUARN François	
HANNETON Alain	
HERMANS Emeric	
HIENARD Thierry	
HORVATH Pascal	
HOTIN-LETANG Julie	
HOUDAYER Sébastien	
HOUE Nicolas	
HUBERT André	

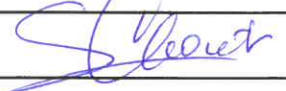

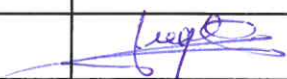
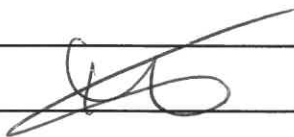
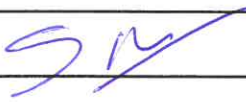
IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

HUBERT Joël	
JACQUEMINET Joël	
JAMBUT Gérard	
JIBRIL Abdelhafid	
JORAND Michel	
JOSEPH Cécile	
JOUNIAUX Olivier	
KAPLUN BELLINI Franck	
KLEINRICHERT Patrice	
KULPA BETTENCOURT Jocelyne	
LABATUT Jean-Luc	
LABONNE Bernard	
LAGAN Thomas	
LAMOTTE Xavier	
LANGLET Bernard	
LAPLAIGE Didier	
LATTANZIO Giuseppe	
LAVENKA Olivier	
LAWSON Latevi	
LEBAT Patrick	
LEBLANC Pierrette	
LECOQ Claude	
LEFEBVRE Alain	
LEFEVRE Christophe	
LEGRAND Martine	
LEGRAND Michel	
LEGROS Lionel	
LEMAIRE Alain	
LEMAIRE Ingrid	


IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

HUBERT Joël	
JACQUEMINET Joël	
JAMBUT Gérard	
JIBRIL Abdelhafid	
JORAND Michel	
JOSEPH Cécile	
JOUNIAUX Olivier	
KAPLUN BELLINI Franck	
KLEINRICHERT Patrice	
KULPA BETTENCOURT Jocelyne	
LABATUT Jean-Luc	
LABONNE Bernard	
LAGAN Thomas	
LAMOTTE Xavier	
LANGLET Bernard	
LAPLAIGE Didier	
LATTANZIO Giuseppe	
LAVENKA Olivier	
LAWSON Latevi	
LEBAT Patrick	
LEBLANC Pierrette	
LECOQ Claude	
LEFEBVRE Alain	
LEFEVRE Christophe	
LEGRAND Martine	
LEGRAND Michel	
LEGROS Lionel	
LEMAIRE Alain	
LEMAIRE Ingrid	








IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

LEMORE Christine	
LEMOT Eric	
LEPATRE Michel	
LUCE Laure	
LUQUOT Cécile	
LUQUOT Gil	
MAINFROY Marie-Christine	
MARCHAND François	
MARGOUILLA Jean Pierre	
MARICHAL Michel	
MAROT Aymeric	
MARTIN Josiane	
MARTIN José	
MARTINEZ Jean-Pierre	
MAURY Yannick	
MAZZUCHELLI Olivier	
MEDJANI Nadia	
MENARD Sophie	
MENEGAULT Corinne	
MICHEL Nathalie	
MICHELOT Bernard	
MICHOT Jean	
MILLET Jérôme	
MOIGNOUX Gabriel	
MOINIER Lionel	
MONBEIG Pierre-Dominique	
MORIN François	
NAVARRETE Antonio	
NEYRINCK Alexandre	





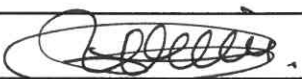
IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

LEMORE Christine	
LEMOT Eric	
LEPATRE Michel	
LUCE Laure	
LUQUOT Cécile	
LUQUOT Gil	
MAINFROY Marie-Christine	
MARCHAND François	
MARGOUILLA Jean Pierre	
MARICHAL Michel	
MAROT Aymeric	
MARTIN Josiane	
MARTIN José	
MARTINEZ Jean-Pierre	
MAURY Yannick	
MAZZUCHELLI Olivier	
MEDJANI Nadia	
MENARD Sophie	
MENEGAULT Corinne	
MICHEL Nathalie	
MICHELOT Bernard	
MICHOT Jean	
MILLET Jérôme	
MOIGNOUX Gabriel	
MOINIER Lionel	
MONBEIG Pierre-Dominique	
MORIN François	
NAVARRETE Antonio	
NEYRINCK Alexandre	


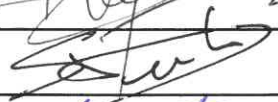
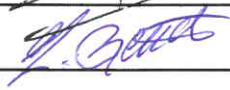
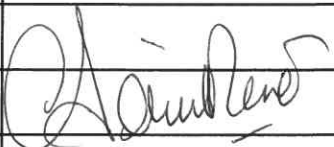

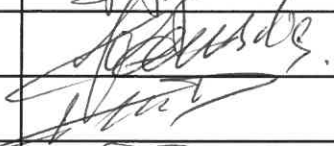
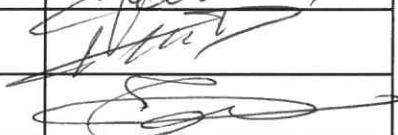

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

NOUZE Jean-Francois	
OUVRE Michel	
PACHOT Joël	
PAIX Josiane	
PANNIER Michèle	
PARQUET VERONIQUE	
PATIN Jean-Raymond	
PATOUX Hervé	
PATRON Hervé	
PATUREAU Pascal	
PEIGNOT Pierre	
PELLICIARI Bruno	
PERNEL Fabien	
PERNET Roger	
PEROTIN Michaël	
PERRIN Carole	
PERRIN Catherine	
PERRIN Olivier	
PERRINO Fabien	
PETIT Dominique	
PETROFFE Frédérique	
PHILIPPE Jean-Marie	
PICCOLO Francis	
PIERRU Hugo	
PITA Tony	
PODOROJNIY Anastasia	
PORFAL Marc	
POULAIN Michel	
PRADOUX Delphine	


IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

NOUZE Jean-Francois	
OUVRE Michel	
PACHOT Joël	
PAIX Josiane	
PANNIER Michèle	
PARQUET VERONIQUE	
PATIN Jean-Raymond	
PATOUX Hervé	
PATRON Hervé	
PATUREAU Pascal	
PEIGNOT Pierre	
PELLICIARI Bruno	
PERNEL Fabien	
PERNET Roger	
PEROTIN Michaël	
PERRIN Carole	
PERRIN Catherine	
PERRIN Olivier	
PERRINO Fabien	
PETIT Dominique	
PETROFFE Frédérique	
PHILIPPE Jean-Marie	
PICCOLO Francis	
PIERRU Hugo	
PITA Tony	
PODOROJNIY Anastasia	
PORFAL Marc	
POULAIN Michel	
PRADOUX Delphine	

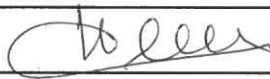

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

PRON Philippe	
QUERE Catherine	
RAY Daniel	
REMBLIER Stéphane	
RENAULT Gilles	
RIBAUT Marie-Pierre	
ROCH Michel	
ROCIPRON Jean-Pierre	
RONDEAU Jean-Luc	
ROUSSEAU Michael	
RUYSSCHAERT David	
SAINT-CENE Christine	
SALA Patrick	
SANTUS Pascal	
SENSI Philippe	
SGARD Jean-Sébastien	
SIMON Dominique	
SIMONY Jacques	
SIVANNE Evelyne	
SOULEYREAU Patricia	
SPARACINO Virginie	
TALFUMIER Daniel	
TAUSTE Pedro	
THIEBLEMONT Gilles	
THIENARD Gérard	
TORPIER Eric	
TOURBET-LEROY Claude	
VAN DER SCHUEREN James	
VAN LANDEGHEM Jean-Marie	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

PRON Philippe	
QUERE Catherine	
RAY Daniel	
REMBLIER Stéphane	
RENAULT Gilles	
RIBAUT Marie-Pierre	
ROCH Michel	
ROCIPRON Jean-Pierre	
RONDEAU Jean-Luc	
ROUSSEAU Michael	
RUYSSCHAERT David	
SAINT-CENE Christine	
SALA Patrick	
SANTUS Pascal	
SENSI Philippe	
SGARD Jean-Sébastien	
SIMON Dominique	
SIMONY Jacques	
SIVANNE Evelyne	
SOULEYREAU Patricia	
SPARACINO Virginie	
TALFUMIER Daniel	
TAUSTE Pedro	
THIEBLEMONT Gilles	
THIENARD Gérard	
TORPIER Eric	
TOURBET-LEROY Claude	
VAN DER SCHUEREN James	
VAN LANDEGHEM Jean-Marie	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

VANCOILLIE Jacky	
VANHOUTTE Sandrine	
VEIL Cathy	
VERAGEN Catherine	
VERBRUGGE Christophe	
VERRIER Didier	
VICQUENAUULT Nadège	
VIGNERON Alexandra	
VILLIERS Nadine	
VINCENT Gérard	
VOISEMBERT Pierre	
VOLLEREAU Virginie	
WALLE Jean-François	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

VANCOILLIE Jacky	
VANHOUTTE Sandrine	
VEIL Cathy	
VERAGEN Catherine	
VERBRUGGE Christophe	
VERRIER Didier	
VICQUENAUlt Nadège	
VIGNERON Alexandra	
VILLIERS Nadine	
VINCENT Gérard	
VOISEMBERT Pierre	
VOLLEREAU Virginie	
WALLE Jean-François	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 30/09/2022

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

Rebaix 30/09/22

REGIE SNE 77

BP 9 - 23, rue Pasteur
77510 REBAIS

Tél. 01.64.04.51.37 - Fax 01.64.20.92.21

RESTES A REALISER AU 31/12/2021

DEPENSES		
OPNI		
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	38 949,81
2183	MATERIEL DE BUREAU	11 195,50
21561	MAT SERV DISTRIB EAU	85 403,30
TOTAL		135 548,61

A REBAIS

LE 15/02/2022

A Provins le 31/03/22



MME GROLEAU Valérie
INSPECTRICE DIVISIONNAIRE